

FLASH

samedi 25 août 2007

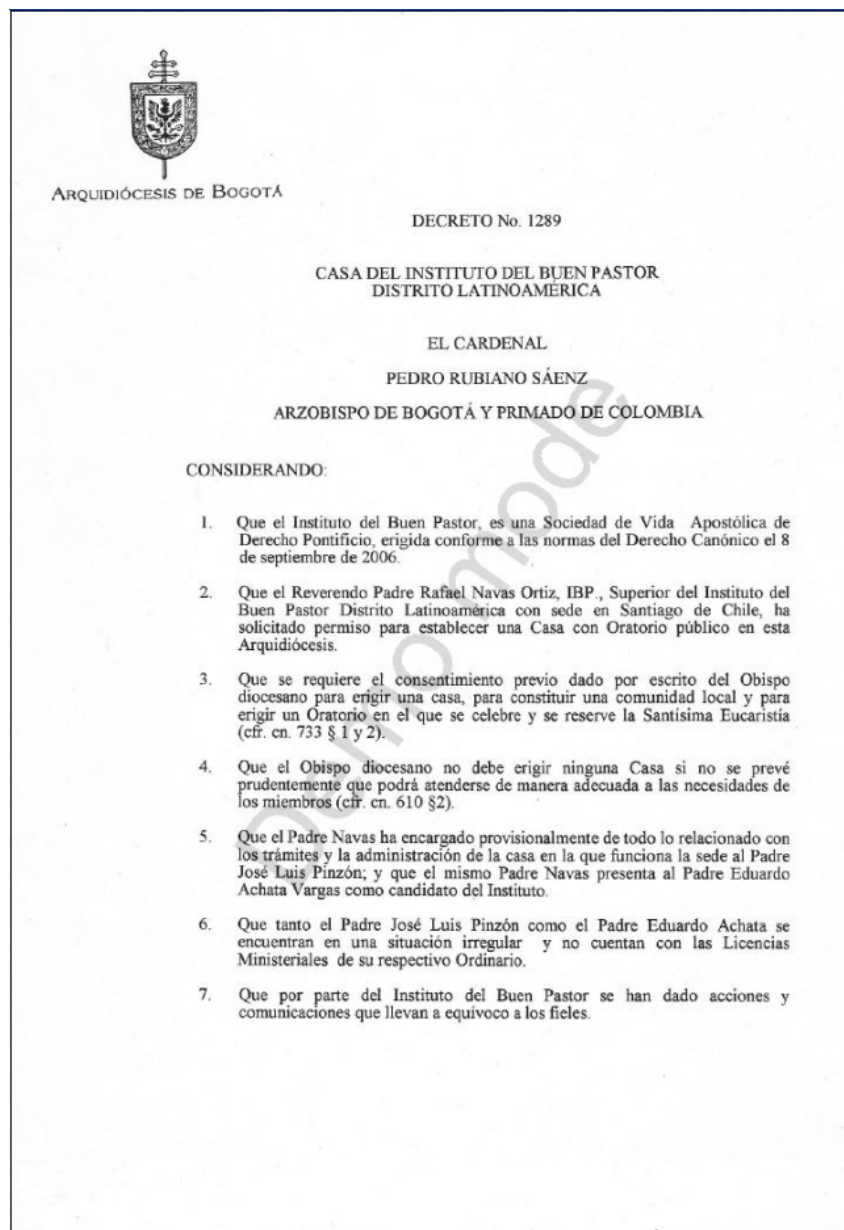
Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

L'IBP interdit en Colombie : l'échec de l'abbé Laguérie

L'abbé Laguérie, qui va prochainement faire « ordonner » des séminaristes par des « évêques » conciliaires absolument dépourvus de toute « potestas ordinis », enregistre un grave échec en Colombie

Par le décret No 1289, le « cardinal » conciliaire Pedro Rubiano, Archevêque de Bogotá-Colombia, refuse à l'Institut du Bon Pasteur (IBP) l'autorisation de l'ouverture dans l'Archidiocèse de Bogotá d'une Maison avec Oratoire public.

Ces fac-similés nous ont été communiqués par un lecteur.





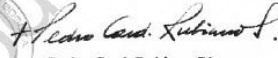
ARQUIDIÓCESIS DE BOGOTÁ


Decreto 1289 – Hoja No. 2

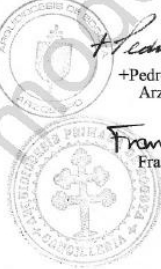
DECRETA:

Se niega al Instituto del Buen Pastor la autorización para la apertura en la Arquidiócesis de Bogotá de una Casa con Oratorio público.

Bogotá, 8 de agosto de 2007.


+Pedro Card. Rubiano Sáenz
Arzobispo de Bogotá.


Francisco Niño Súa, Pbro.
Canciller.



Fac-similé des documents du « cardinal » Rubiano

En voici le texte :

" *Considerando* :

1. *Que el Instituto del Buen Pastor es una .Sociedad de Vida Apostólica de Derecho Pontificio, erigida conforme a las normas dd Derecho Canónico el 8 de septiembre de 2006.*
2. *Que el Reverendo Padre Rafael Navas Ortiz, ÍBP., Superior del Intituto del Buen Pastor Distrito Lalinoamerica, con sede en SantiagodeChile, ha solicitado permiso para establecer una Casa con Oratorio público en esta Arquidiócesis.*
- 3 *Que se requiere el coinsentimineto previo dado por escrito del Obispo diocesano para erigir un casa, para constituir una comunidad local y para erigir un. Oratorio en el que se celebre y se reserve la Santísima Eucaristía(cfr. en. 733 § 1 y 2).*
- 4 *Que el Obispo diocesano no debe erigir ninguna Casa si no se prevé prudentemente que podrá atenderse de manera adecuada a las necesidades de los miembros (cfr, en.. 610 §2).*
5. *Que el Padre Navas ha encargado provisionalmente de todo lo relacionado con los trámites y la administración de la casa en la que funciona la sede al Padre José Luís Pinzón, y que el mismo Padre Navas presenta al Padre Eduardo Achata Vargas como candidato del Instituto*
6. *Que tanto al Padre José Luis Pinzón como el Padre Eduardo Achata se encuentran en una situación irregular y no cuentan con las Licencias Miniesteriales de su respectivo Ordinario.*
7. *Que por parte del Instituto del Buen Pastor se han dado acciones y comunicaciones que llevan a equivoco a los fieles.*

DECRETA:

Se niega al Instituto del Buen Pastor la autorización para la apertura en la Arquidiócesis de Bogotá de una Casa con Oratorio público.

Bogotá. 8 de agosto de 2007

+Pedro Card. Rubiano Saenz, Arzobispo de Bogota

Les deux abbés José Luis Pinzón et Eduardo Achata sont considérés par l'archevêque comme étant en « *situation irrégulière* » ; il estime en outre que l'action et la communication de l'IBP « *provoque l'équivoque parmi les fidèles* ».

Un intervenant d'un forum ajoute : « *Quand on pense que c'est en Amérique du Sud que l'IBP devait faire un tabac, il semble que ses projets d'installation à la Commanderie de Toulon ou à Toulouse commencent sous de mauvais auspices...malgré la quantité d'entrées de "vocations sudaméricaines" à Courtalain à la prochaine rentrée* »

Après la tournée qui se voulait triomphale de l'abbé Laguérie en Amérique Latine en juillet, quel claque !
L'abbé Laguérie n'a toujours pas rendu public les statuts de l'IBP comme s'il avait quelque chose à cacher aux fidèles.

Après avoir reconnu, avec une légèreté extraordinaire, la validité des consécutions épiscopales dans le nouveau rite de 1968, puis avoir applaudi des deux mains au livre pro-ralliement de l'abbé Celier « *Benoît XVI et les traditionalistes* », puis avoir exulté à la publication du *Motu Proprio* de l'abbé apostat Ratzinger, alors que dans le même temps l'abbé Aulagnier lui-même en rejette vigoureusement l'article 1 qui en constitue la clé de voûte, l'abbé Laguérie est en train d'apporter la preuve par l'absurde au propos de Mgr Lefebvre qui déclarait en 1987 à l'adresse de Ratzinger : « *nous ne pouvons pas collaborer ! Rome a perdu la Foi, ces gens-là ont quitté l'Eglise* ».

La campagne de Mgr Fellay pour promouvoir la « *victoire* » du *Motu Proprio*, en tombant, volontairement et obstinément, dans le panneau du piège de l'article 1, et en s'émerveillant du coup de téléphone de l'autre « *cardinal* » Colombien, l'abbé Castrillon Hoyos, qui lui explique, comme à un esprit naïf, que le *Motu* serait le fruit du « *bouquet spirituel* » des 2,5 millions de chapelets, n'en apparaît que d'autant plus navrante de la part d'un responsable successeur de Mgr Lefebvre.

Voilà comment la Rome des *Antichrists* (cf. Mgr Lefebvre) traite l'IBP et l'abbé Laguérie, et voilà comment Rome traitera Mgr Fellay et ceux qui le suivront s'ils devaient finir par les rejoindre canoniquement.

Et la Direction de la FSSPX voudrait faire comprendre aux clercs et aux fidèles que ce serait pour cela qu'ils ont voulu suivre Mgr Lefebvre et combattre depuis 40 ans ?

Continuons le bon combat

Abbé Marchiset

Photocopiez et diffusez

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>